

Prévention de la fraude et contrôle interne dans le secteur Hlm

Animation

Yvan CORBIC
Commissaire aux comptes

Durée

3 h 30 sur 1 matinée

Tarif

• **Coop** : Prise en charge
Sous conditions. Facturation en cas d'annulation < 15 j.

• **Hors Coop** : 325,00 € TTC
Prix /pers. Stagiaires issus d'OLS ou travaillant pour des Coop'Hlm

Sessions 2024

4 avril • 9h-12h30
@ Distanciel

15 octobre • 9h-12h30
@ Distanciel

Présentation

Cette formation a pour objectif de présenter les cas de fraudes internes et externes les plus fréquents, et d'identifier les voies et moyens de s'en prémunir.

Objectifs pédagogiques

Cette formation traitera notamment des risques de fraude à travers les cycles majeurs propres au secteur HLM et la mise en place des dispositifs en matière de contrôle interne afin de limiter les risques de fraude. Nous décrirons les dispositifs de contrôle interne et les actions à mettre en place afin de limiter ces cas de fraude. Cette formation aura pour objectif de mettre en avant les cas de fraudes les plus fréquents à travers des retours d'expériences.

Public

Directeur/trice • Responsable financier/ère • Responsable comptable • Secrétaire général.e • Auditeur/trice • Contrôleur/euse interne.

Prérequis

Aucun prérequis pour cette formation.

Méthodologie et évaluation

- Cas pratiques
- Exposé didactique
- Échanges entre apprenants
- Évaluation du positionnement, des acquis et du niveau de satisfaction des apprenants par le biais de quatre questionnaires en ligne

Programme

- Présentation des typologies de fraudes
- Les principaux schémas de fraude interne et externe et dispositifs de contrôle interne pour limiter les cas de fraude sur les cycles propres au secteur HLM à savoir :
 - Achats et Immobilisations ;
 - Gestion locative et ventes dans le secteur HLM ;
 - Ressources humaines;
 - Trésorerie.

Cette partie sera traitée à l'appui de cas pratiques.

- Autres cas de fraude et contrôle interne : fraude fiscale ; fraude au président ; faux ordres de virement ; cybercriminalité ; lutte contre le blanchiment des capitaux.
- Nous décrirons les dispositifs de contrôle interne et les actions à mettre en place afin de limiter ces cas de fraude.



Contact

07 63 47 37 68

formations@arecoop.fr